

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE RECRUTEMENT DU DIPLÔME DE DEUXIEME ANNEE DE MASTER

DU DOMAINE Droit, Economie, Gestion

LA MENTION Economie appliquée

DU PARCOURS Evaluation des politiques publiques appliquée à l'emploi et la santé

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu le décret n°2002-604 du 25 Avril 2002 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de Master ;

Vu l'arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;

Vu l'arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté n°2025-02-02 du 10/02/2025 relatif au calendrier des candidatures en deuxième année de master hors droit à la poursuite d'études pour l'année universitaire 2025-2026.

Vu les propositions de Mme Liliane BONNAL, directrice de l'UFR de sciences économiques

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury de recrutement de la deuxième année

est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

M. Bastien BERNELA

Maître de Conférences

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

M. Ahmed TRITAH

Professeur d'Université

Titulaires :

Mme Aurélie GAILLARD

Maître de Conférences

Mme Morgane PLANTIER

Maître de Conférences

Suppléants(es) :

Mme Liliane BONNAL

Professeur d'Université

M. Cornel OROS

Professeur d'Université

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Liliane BONNAL, directrice de l'UFR de sciences économiques sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 18 Mars 2025

Pour la Présidente de
l'Université de Poitiers
et par délégation,
La Vice-Présidente Formation
Lydie ANCELOT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL